

DÉCLENCHER UNE VOLONTÉ POLITIQUE D'AGIR

Mémoire de MTL 24/24

Commission sur le développement économique et urbain et
l'habitation

QUI SOMMES-NOUS

- Fondé en 2017
- OSBL à vocation citoyenne
- Mandat: soutenir le développement de l'économie, de la culture et des communautés nocturnes

LES PARADOXES



LES PARADOXES

Où s'en va la scène émergente montréalaise?

GRAND MONTRÉAL

Le Plateau veut dormir tranquille

CHRONIQUES

L'âme de Montréal menacée par la guerre au bruit

LE PLATEAU-MONT-ROYAL
L'inspecteur épingle
fermera ses portes

Berlin, Montréal... quelles sont les villes préférées des jeunes à travers le monde ?

Montréal, capitale culturelle



CONTEXTE DE LA POLITIQUE



- 2009: début des fermetures en série de lieux de diffusion culturelle sur le Plateau
- 2016: Loi sur le statut de métropole - premier projet-pilote de Denis Coderre durant la Nuit blanche
- 2017: élection de Valérie Plante - promesse d'adopter une politique de la vie nocturne
- 2019: début des représentations publiques de MTL 24/24
- 2020: début des consultations internes et externes du SDÉ - premier Sommet de la nuit
- 2024: consultations publiques de la Commission

NOS RECOMMANDATIONS

#1

CRÉATION D'UN POSTE DE COMMISSAIRE À LA VIE NOCTURNE

- Nommé par le conseil exécutif
- Relevant de la direction générale
- Mandat:
 - Implanter la politique dans les services et arrondissements en offrant des outils d'auto-évaluation et de l'accompagnement
 - Servir de courroie de transmission entre les besoins du milieu nocturne et le milieu politique et administratif
 - Créer et superviser le Bureau de la nuit

NOS RECOMMANDATIONS



#2

CRÉATION D'UN BUREAU DE LA NUIT

- Relevant de la Direction générale
- Supervisé par le Commissaire à la vie nocturne
- Mandat:
 - Offrir aux citoyens un service de médiation des conflits relevant des activités nocturnes
 - Agir à titre de guichet unique pour les entrepreneurs
 - Faire la promotion de la vie nocturne métropolitaine à l'international
 - Conseiller aux Services des programmes de financement dédiés à la vie nocturne

NOS RECOMMANDATIONS



#3

RÉVISER LES RÈGLEMENTS SUR LE BRUIT DES ARRONDISSEMENTS

- Mieux protéger les lieux de diffusion culturelle et commerciaux
- Adopter une mesure objective (décibel) à l'extérieur des salles
- Adopter le Principe d'Agent de changement comme à Londres, Sydney et Toronto (ville centre)
- Imposer des normes d'insonorisation aux nouvelles constructions situées en zone d'intensité économique élevée (C.5, C.4)

NOS RECOMMANDATIONS



#4

PROLONGER LES HEURES DE VENTE D'ALCOOL DANS LES SALLES DE SPECTACLES ET LES BARS AVEC PISTE DE DANSE

- Adopter une approche selon le zonage (C.5, C.4)
- Mettre en place des escouades de médiation afin de réduire les méfaits dans l'espace public
- Amorcer une réflexion sur une bonification de l'offre de transport collectif la nuit
- Développer de nouveaux territoires à vocation culturelle dans les zones industrielles afin de maintenir une abordabilité et développer les scènes émergentes

LES CONDITIONS DE SUCCÈS



UNE POLITIQUE QUI DONNE ESPOIR, MAIS INSPIRE-T-ELLE CONFIANCE?

- Volonté politique d'agir (...et un budget)
- Coordination inter-arrondissements & diversification de l'offre nocturne sur tout le territoire
- Valorisation des scènes alternatives
- Mise en valeur de l'éclectisme musical montréalais
- Maintien de l'abordabilité et de l'accessibilité
- Où est la notion de développement durable ?

NOTRE CONTRIBUTION



- Maintenir les activités du Sommet de la nuit et du Conseil de nuit
- Faciliter les opérations du Bureau de la nuit
- Offrir un lieu de diffusion abordable (la Mairie de la nuit)

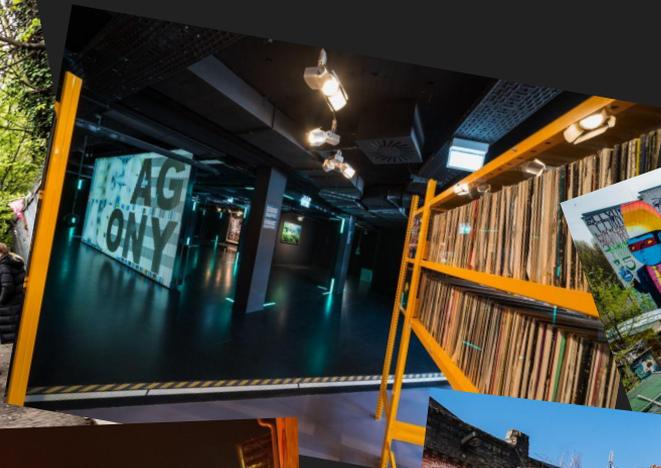
LA MAIRIE DE LA NUIT



- Lieu de diffusion culturelle
- Musée et espace d'exposition
- Formation professionnelle
- Bibliothèque dédiée aux études de la nuit

LA MAIRIE DE LA NUIT

MT 24 | 24





**LA VIE NOCTURNE POSSÈDE TOUS LES ATOUS
POUR INCARNER LE FUTUR DU DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE ET CULTUREL DE NOTRE
MÉTROPOLE**

***ELLE FAIT PARTIE DU PATRIMOINE IMMATÉRIEL DE
NOTRE VILLE DEPUIS PLUS DE 100 ANS***